

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 Mars 2018

Département de Saône et Loire
Arrondissement de LOUHANS,
Commune de THUREY
Le 30 Mars 2018

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille dix-huit, le 30 mars, à 20H00, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FROMONT, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mme Thérèse BOMBRUN, Mr Nicolas CHANUSSOT, Mme Evelyne CHANUSSOT, Mme Maryse COULON, Mr Bernard DOURIOT, Mme Sandra LANNEAU, Mr Gérard MATHEY, Mr Benoît MISS, Mme Christine PERREAUT.

Excusé : David INSELIN

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et constate que le quorum est atteint.

1. **Approbation du compte-rendu de la séance du 16/03/2017 à l'unanimité**
2. **Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Evelyne CHANUSSOT**
3. **Vote du compte de gestion 2017 : délibération N° 13**

Le Maire présente le compte de gestion 2017. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le CG 2017.

4. **Vote du compte administratif : délibération N°14**

Le Maire et Maryse COULON présentent conjointement le compte administratif. Le Maire présente l'ensemble des grandes lignes du compte par chapitre et Maryse COULON répond aux précisions demandées.

Année 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
DÉPENSES	380 061.00	256 318.14	118 123.00	79 768.83
RECETTES	275 647. 00	299 152.59	139 420.00	57 469.59

A l'issue de la présentation, au vu de la bonne gestion des finances 2017, Bernard DOURIOT fait procéder au vote. Hors de la présence de Monsieur Jean-Michel FROMONT, Maire, le conseil municipal **approuve par 9 voix pour le compte administratif.**

5. Affectation du résultat 2017 : délibération N° 15

A l'unanimité, le conseil approuve l'affectation de 43 595.98€ proposée par le Maire pour la couverture du besoin d'investissement.

6. Subvention piscine : délibération N°16

La directrice de l'école a demandé une subvention pour le transport des enfants dans le cadre de l'activité piscine. Le Maire propose d'accorder un montant de 200€.

A l'unanimité, le conseil approuve le versement de la subvention.

7. Questions diverses

- Le Maire informe le conseil que l'Agence Technique Départementale, dans le cadre d'une pré-étude a fourni un premier chiffrage évalué à environ 250 000€. Par ailleurs, le Maire a fait une demande de subvention supplémentaire (Dotation Soutien à l'Investissement Local : DSIL) auprès de la Préfecture. Étant donné que les travaux ne pourront commencer qu'à compter du mois de septembre, la salle des fêtes pourra de nouveau être ouverte à la location jusqu'au 2 septembre.
- Retour d'informations sur la réunion avec les Présidents d'associations le 26 mars dernier. La réunion s'est très bien déroulée.
- Le 12 avril, une réunion rassemblera les agriculteurs de la commune avec le Maire, le 1^{er} et le 2^{ème} adjoints.
- Le Maire et Evelyne CHANUSSOT évoquent l'éventualité d'un comité de fleurissement. Réflexion à murir avec des volontaires.
- Christine PERREAUT demande à ce que les horaires d'éclairage public soient réétudiés et débutent à partir de 5H du matin. Bernard DOURIOT étudiera la question pour un prochain conseil.
- Le cimetière sera fermé pendant 24H après le traitement. Une affiche sera apposée pour informer les visiteurs.

La séance est levée à 22H30.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Le Maire,

Jean-Michel FROMONT

